

ACTUALITÉ

On y était



ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ On y était

Sophie Tardy-Joubert

Violences conjugales : l'après Grenelle, le temps de l'action

JURISPRUDENCE

Page 9

■ Personnes / Famille

Damien Sadi

L'exclusion de la paternité biologique en cas de conventions de GPA successives (Cass. 1^{er} civ., 12 sept. 2019)

CULTURE

Page 16

■ À l'affiche

François Ménager

Le Dindon

Violences conjugales : l'après Grenelle, le temps de l'action ^{149w1}

Sophie TARDY-JOUBERT

Comment mieux protéger les femmes victimes de violences conjugales ? Après avoir pris part activement au Grenelle, initié par Marlène Schiappa, les avocats parisiens se posent plus que jamais la question. Le barreau de Paris organisait le 25 novembre dernier, en partenariat avec la fondation ONU Femmes, un colloque intitulé : « L'après Grenelle, le temps de l'action, les professionnels du droit aux avant-postes ». Représentants politiques, avocats, magistrats, forces de l'ordre ont pris part à cette très dense réflexion, qui a débouché sur une remise en cause du Code pénal.

Acteurs importants du Grenelle sur les violences conjugales organisé par le gouvernement, les avocats parisiens disent aujourd'hui vouloir passer à l'action. À en croire le colloque qui se tenait à la Maison du barreau de Paris le 25 novembre dernier, à la date de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le temps de la réflexion n'est pourtant pas encore terminé. Toute la journée, avocats, magistrats, politiques, policiers, ont témoigné de leur expérience d'accompagnants des victimes de ces violences et ont débattu des actions concrètes à mettre en place.

« Le lieu le plus dangereux pour une femme reste son domicile, toutes régions du monde confondues » a rappelé en pré-

ambule Fanny Benedetti, directrice exécutive de l'ONU Femmes France, co-organisatrice de cette rencontre. « Ce fléau prend racine dans l'organisation de nos sociétés, instaurant la domination des hommes. Ce phénomène, s'il est ancien, n'est pas immuable ». Empiétant sur les débats qui allaient se développer durant la journée, elle a présenté d'emblée le plaidoyer de l'ONU Femmes pour l'inscription du féminicide dans la loi. « La prétendue neutralité du droit renforce les inégalités. Il faut dépasser le technicisme et le positivisme illusoire », a-t-elle argué, dénonçant également les faibles condamnations prononcées, de nature à « envoyer un message d'impunité au grand public ».

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34